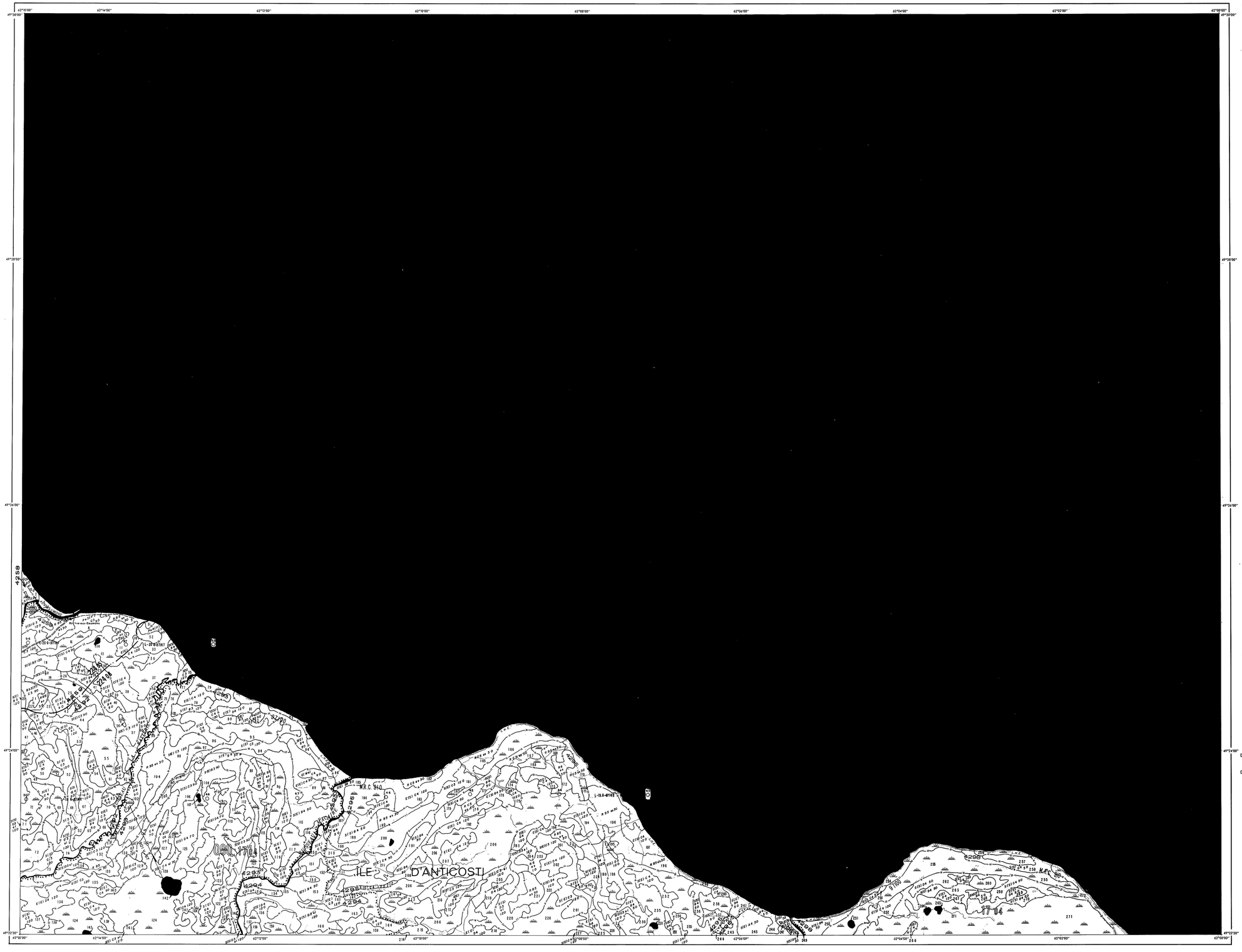

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, câblski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux : gouffre, étang, marécage
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Pêcherie, réservoir à frau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation)

Pessière
— — (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire
— — à mélèze
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)

Sapinière
— — (le sapin et le/l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)

Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou rouge (Ils occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — — avec thuya (cèdre)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pruche
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)

Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pruche
— — — — avec pin blanc
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)

Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pruche
— — — — avec pin blanc
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)

Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)

Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)

Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉE (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg (F)	Fi Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb (F)	Fi Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (F)	Fi Pr (R)
— — — — — avec résineux	Fi R	Fi R (F)	Fi R (R)
— — — — — avec épinette	Fi E	Fi E (F)	Fi E (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	Fi E	Fi E (F)	Fi E (R)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	Bb S	Bb S (F)	Bb S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (F)	Bb E (R)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (F)	Bb Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (F)	Bb Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (F)	Bb Pr (R)
— — — — avec résineux	Bb R	Bb R (F)	Bb R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	Bj S	Bj S (F)	Bj S (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	Ft Pb	Ft Pb (F)	Ft Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Ft Pr	Ft Pr (F)	Ft Pr (R)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (F)	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (F)	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (F)	Pe R (R)
Érablière à érable rouge	Erab	Erab (F)	Erab (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R (F)	Er R (R)
Mélangée à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)	M Ft (R)
— — sur station humide	M Ft h	M Ft h (F)	M Ft h (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
Peuplerie	Pe
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— à bouleau jaune	Bj
Peuplerie	Pe
Érablière rouge	Err
Érablière	Er
— à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Er Bb
— à bouleau jaune	Er Bj
— à feuillus	Er Ft
— à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er Cs
— de bouleau jaune	Pe Cs
— de peuplier faux-tremble	Pe Ct
— de peuplier hybride	Pe Ch
— de frêne d'amérique	Fr Ac

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ds
Dénudé et semi-dénudé humide	Dh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	E
Ligne de transport d'énergie (emprise)	E
Zones agricoles	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, pente de ski, terrain de golf, etc.	Ru

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle par bande	cp
Coupe partielle plus épaisse légère	cp
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 14.00 % ⊕ 70.0 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Coupe totale	cf
Chablis total	ch
Épidémie sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TiGE DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 cm		70-30 (cm) 30-70 (cm)
30 "	21-40 "		90-30 " 30-90 "
50 "	41-60 "		100-30 " 30-100 "
70 "	61-80 "		120-30 " 30-120 "
90 "	81-100 "		120-50 " 50-120 "
120 "	101 et plus		120-70 " 70-120 "

FORÊT HÉTÉQUIENNE

Jeune inégalienne: Fraqué à dominance de feuil. tolérants, uniquement des tiges entre 0 et 30 cm. Autres peuplements uniquement des tiges entre 0 et 40 cm.

Vieilleuse inégalienne: Fraqué à dominance de feuil. tolérants, uniquement des tiges certaines de 50 cm. Autres peuplements uniquement des tiges ont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (2m)	2 (7m)	3 (12m)	4 (7m)	5 (7m)	6 (4m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a

Superficie minimale de pente : 0.4 ha

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 C 3 sp 50 cm
— densité
— hauteur de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 o 6 D 1
— classe de pente
— hauteur de pente
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, MONAT & ASS. / SIGNATURE : ..... }

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE : ..... }

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 96-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 224
Bassin primaire: 05*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97
Division de recensement: 100
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4298*
Région écologique: 8

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision : }

Divisions territoriales en date du : 1 /2/88
Déclinaison magnétique : 25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-E-10	12-E-9		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-E-7	12-E-8		12-F-5
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-E-2	12-E-1		12-F-4

12 E/8 N.E.

ÎLE D'ANTICOSTI